

# CONSEILS DE VOYAGE & INFOS PRATIQUES (FORFAIT TOURISTIQUE)

## CONTACT

Pour vous tenir informé du bon déroulement de votre voyage et pour toute correspondance, merci de nous communiquer une adresse e-mail valable :

.....  
Nom du client : ..... T.O. : ..... Vorgang N° .....

## FORMALITES DE POLICE (pour les ressortissants français uniquement)

Pour votre voyage, les formalités suivantes sont requises :

.....

Carte d'identité (validité.....) et/ou

Passeport (validité.....)

**Visa :**  oui  avant départ  à régler sur place  non  Photo(s) d'identité à fournir

**Taxe de sortie :**  oui (à régler à l'aéroport)  non

Pour tout voyage en Union Européenne, pensez à vous munir de votre carte CEAM pour vos frais médicaux :

<http://www.ameli.fr/assures/droits-et-demarches/a-l-etranger/vous-partez-en-vacances-a-l-etranger/vous-partez-en-vacances-en-europe.php>

Il est à la charge du client d'être en règle avec sa pièce d'identité.

Les mineurs (y compris les bébés) doivent également disposer d'une pièce d'identité valable.

En cas de doute, vous pouvez consulter le site officiel : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Pour toute autre nationalité, veuillez vous renseigner au préalable auprès de votre Ambassade ou Consulat.

- Pour tout voyage à destination des Etats-Unis ou transit via les Etats-Unis, en plus du passeport biométrique, le formulaire ESTA est obligatoire avant départ et payant pour chaque passager : <https://esta.cbp.dhs.gov/esta/application.html?execution=e1s1>

- Pour tout voyage à destination du Canada ou transit via le Canada, en plus du passeport biométrique, le formulaire AVE est obligatoire avant départ et payant pour chaque passager : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-commencer.asp>

- En fonction de votre nationalité, un e-visa peut être exigé pour tout voyage en Turquie. Il est de votre devoir de le vérifier sur le site suivant : <https://www.evisa.gov.tr/fr/info/>

Les pays comme le Kenya, le Sri Lanka et l'Inde exigent un e-visa obligatoire à régler avant le départ :

<https://account.ecitizen.go.ke/visitor-registration>

<http://www.eta.gov.lk/slvisa/>

<https://indianvisaonline.gov.in/visa/tvoa.html>

La nouvelle réglementation française qui prolonge de 5 ans la C.N.I ou le passeport après leur expiration, et sans que la date de validité ne soit modifiée sur les pièces d'identité, peut conduire au refus d'entrée dans un pays par les autorités locales, notamment dans les pays hors Union Européenne.

Nous ne sommes pas responsables si un voyage doit être annulé ou reporté suite au refus d'entrée dans le pays dans lequel vous souhaitez vous rendre. Nous ne prenons en charge aucun frais engendré par l'annulation, le report ou un retour anticipé de votre voyage. Nous vous conseillons dans ce cas de souscrire notre assurance annulation qui couvre les refus de visa.

## FORMALITES DE SANTE

Pour certaines destinations nécessitant des vaccins ou traitement spécifiques, veuillez consulter le site France Diplomatie : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Pour les USA : les voyageurs qui s'étaient rendus en Iran, Irak, Syrie, Libye, Somalie, Yémen et Soudan depuis le 1er mars 2011 et les personnes ayant la nationalité iranienne, irakienne, syrienne ou soudanaise ne pouvaient plus bénéficier du régime d'exemption de visa.

## ASSURANCES

Souhaitez-vous souscrire les assurances suivantes ?

· assurance annulation / bagages :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
· option « pack sécurité » :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
· multirisques :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Si oui, référence de votre souscription : .....

Les conditions générales PRESENCE Assistance Tourisme peuvent être consultées et téléchargées sur notre site Internet :

<http://dst-voyages.com/plus-dinfos/assurance-voyage-2/>

**Pour Cuba :** Depuis 2010, les étrangers souhaitant se rendre à Cuba doivent justifier d'une assurance voyage qui prend en charge les dépenses médicales et de rapatriement. La compagnie d'assurance se doit d'être agréée par les autorités de l'île. Vous devez ainsi être en mesure de leur présenter une attestation d'assurance maladie, sinon vous serez contraint de souscrire un contrat auprès d'une compagnie cubaine. Merci de consulter votre assureur.

#### ❑ OPTION

Une option est une réservation qui vous permet de garder la disponibilité et le tarif. Vous avez la possibilité de l'annuler sans frais dans les 24h ou 48h qui suivent cette réservation. Passé ce délai et sans nouvelle de votre part, cette réservation est ferme et définitive.

**Date limite de votre option:** .....

#### MODES DE PAIEMENT

Tous les modes de règlement sont acceptés : Espèces, CB et/ou chèques vacances.

Les chèques bancaires sont uniquement acceptés à + de 45 jours du départ et accompagnés d'une copie de votre pièce d'identité. Certains tour opérateurs appliquent des frais de carte bancaire (1% du prix total du voyage).

#### PAIEMENT DU SOLDE (J-45)

Afin d'assurer le bon déroulement des préparatifs à votre voyage, tout retard de paiement sera facturé 25 € par relance à J-40 et à J-35. A J-30 et en cas de paiement tardif, le tour opérateur se réserve le droit d'annuler votre voyage avec les frais correspondants, selon ses conditions générales de vente. Aucun recours ne sera possible.

#### CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Il n'y a pas de délai de rétractation : toute réservation est définitive. Vous pouvez télécharger les conditions générales de chaque tour-opérateur allemand : <http://www.veranstalter-agb.de/>

#### FRAIS DE DOSSIER

Lors de votre première réservation, les frais de dossier sont offerts. Pour toute intervention ou modification effectuée sur votre dossier, il vous sera facturé 25,- € de frais de service.

Les noms / prénoms communiqués au moment de la réservation sont validés sur le contrat de vente par les clients. Les compagnies aériennes se réservent le droit de facturer des frais supplémentaires (voire un nouveau billet d'avion) pour tout changement de nom. Après signature, l'agence ne peut en aucun cas être tenue responsable des erreurs d'orthographe et des frais engendrés.

#### ANNULATION

Si vous devez annuler votre voyage, vous devrez impérativement nous le signaler par écrit et remplir notre formulaire en ligne : <http://dst-voyages.com/demande-annulation-voyage/>

Aucune annulation ne pourra être prise en compte par téléphone ou par une tierce personne.

En fonction de votre date d'annulation, sachez que le montant des frais d'annulation sera d'au minimum équivalent au montant de l'acompte versé. Un changement de destination est considéré comme une annulation.

#### ❑ VOLS CHARTERS / VOLS SPECIAUX

Les horaires et noms des compagnies aériennes sont communiqués à l'avance et sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés jusqu'à la veille du départ. Pour la plupart des compagnies, les prestations à bord sont payantes.

#### ❑ VOLS SECS REGULIERS

Vous êtes invités à vérifier vos horaires de vols à 24h du départ sur le site « Check My Trip ». Il vous suffit d'indiquer le n° de PNR qui est noté sur votre billet électronique ainsi que votre nom de famille :

<https://www.checkmytrip.com/cmt/apf/cmtng/index?LANGUAGE=FR&SITE=NCMTNCMT>

#### DOCUMENTS DE VOYAGE

En général, les documents de voyage sont édités par les tour opérateurs 7 à 10 jours avant le départ. Cependant, en haute saison (juillet/août), ces délais peuvent être de 2 à 3 jours seulement, avant le départ. Certains tour opérateurs vous demanderont de récupérer vos documents à l'aéroport le jour du départ. Dans tous les cas, vous serez avisés par votre agence de leur mise à disposition.

Merci de vérifier les horaires de vols indiqués dans vos documents de voyage, ceux-ci font foi au moment du départ.

#### RECLAMATION

Toute réclamation relative à votre voyage doit être adressée au tour opérateur, dans un délai de 15 jours après la date du retour, par lettre recommandée avec A/R, accompagnée de toutes les pièces justificatives. Après ce délai, aucune réclamation ne sera plus recevable.

Vous ne pouvez prétendre au remboursement d'une activité ou d'une prestation non utilisée à l'hôtel.

Les litiges bagages et retards de vol doivent être traités directement auprès de la compagnie aérienne, sur présentation des justificatifs.

#### ❑ VOLS SECS LOW COST

Pour tout vol avec Ryanair/Easyjet/Volotea/Vueling, l'enregistrement en ligne et l'impression de vos cartes d'embarquement avant le départ de chaque vol est **obligatoire**, sous peine de pénalités auprès de la compagnie aérienne au moment du check-in à l'aéroport. Ces pénalités ne sont pas remboursables.

#### FRANCHISE BAGAGES : ..... kg

La franchise bagages cabine et soute vous sera reconfirmée sur vos documents de voyage.

#### HOTEL : CHAMBRES

La plupart du temps, les chambres sont disponibles à partir de 14h00 le jour de votre arrivée et sont à libérer vers 11h00 le jour du départ (sauf indication contraire).

#### HOTEL : RESTAURATION

❑ logement seul : pas de restauration

❑ petit déjeuner

❑ demi-pension : petit déjeuner + dîner

❑ La pension complète : petit déjeuner + déjeuner + dîner, ne comprend pas les boissons (sauf indication contraire)

❑ La formule « all inclusive » s'applique essentiellement à la restauration, aux boissons et à certaines activités proposées par l'hôtel. Celle-ci diffère d'un hôtel à l'autre. Elle se termine au moment de la libération de la chambre et non jusqu'au départ de l'hôtel. Elle n'implique pas pour autant que tout soit gratuit. Vous devrez vous acquitter des « extras » avant de quitter l'hôtel.

**Repas :** le nombre de repas est égal au nombre de nuitées. Selon la destination et en fonction des horaires de vols, le premier et le dernier repas peuvent ne pas être servis à l'hôtel, mais remplacés par ceux servis à bord de l'avion. Les repas sont la plupart du temps présentés sous forme de buffets internationaux. Les restaurants à la carte sont accessibles 1x par semaine sans supplément (à réserver à l'avance pour une question de disponibilité). Toutes les prestations qui ne sont pas précisées dans le descriptif ne sont pas incluses.

**Boissons :** les boissons incluses dans la formule sont uniquement des boissons locales alcoolisées et non alcoolisées (sauf mention contraire). Les boissons alcoolisées ou non alcoolisées importées sont payantes (sauf mention contraire).

#### SUR PLACE

Pour toute question, réservation d'excursions, reconfirmation de vols retour, de transferts ou pour tout problème survenant pendant votre voyage, vous devez **impérativement** contacter votre réceptif (Reiseleitung ou Agentur vor Ort) qui est à votre disposition et dont les coordonnées sont indiquées sur vos documents de voyage. Votre agence de voyages ne **peut pas** intervenir une fois que vous êtes sur place.

#### ❑ TAXES DE SEJOUR

Pour certaines destinations, des taxes de séjour peuvent être perçues par votre hôtel lors de votre départ / check-out (entre 1 € et 5 € par nuit, suivant la destination).

**Signature du client :**